

15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021

Insee Première • n° 1953 • Juin 2023



En 2021, 15,4 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France sont en situation d'illectronisme : 13,9 % n'ont pas utilisé Internet au cours des trois derniers mois et 1,5 % l'ont utilisé mais ne possèdent pas les compétences numériques de base. L'illectronisme s'accroît nettement avec l'âge et est plus répandu parmi les personnes les plus modestes. En outre, 28 % des usagers d'Internet ont des capacités numériques faibles, c'est-à-dire qu'ils manquent de compétences dans un, deux ou trois domaines parmi les cinq que sont la recherche d'information, la communication en ligne, l'utilisation de logiciels, la protection de la vie privée et la résolution de problèmes en ligne. La protection de la vie privée est le domaine de compétences le moins maîtrisé, tandis que presque tous les internautes savent communiquer par Internet.

L'illectronisme a diminué de 3 points entre 2019 et 2021, dans le contexte de la crise sanitaire. Les compétences liées à l'utilisation de logiciels et à la recherche d'information en ligne se sont particulièrement diffusées.

Durant les périodes de confinement décrétées en raison de la pandémie de coronavirus en 2020 et en 2021, avoir accès aux ressources numériques courantes (Internet, ordinateur, etc.) et savoir les utiliser s'est avéré crucial. Or, en 2021, 15,4 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France hors Mayotte se trouvent en situation d'illectronisme. En effet, 13,9 % n'ont pas utilisé Internet au cours des trois derniers mois et 1,5 % l'ont utilisé mais ne possèdent pas les compétences numériques de base dans au moins quatre domaines sur cinq, parmi la recherche d'information, la communication en ligne, l'utilisation de logiciels, la protection de la vie privée et la résolution de problèmes en ligne ► **encadré 2.**

Plus d'une personne de 60 ans ou plus sur trois est en situation d'illectronisme

Les personnes les plus âgées sont les plus touchées par l'illectronisme : 62 % des 75 ans ou plus, contre seulement 2 % des 15-24 ans ► **figure 1.** C'est aussi le cas de plus d'une personne de 60 ans ou plus sur trois. Au-delà de cet effet prépondérant de l'âge, l'illectronisme est fortement lié au diplôme, au niveau de vie et à la profession. Ainsi, 9 % des ouvriers sont concernés, contre seulement 2 % des cadres. Si 36 % des retraités sont touchés par l'illectronisme, leur population n'est pas homogène : 51 % des anciens agriculteurs, commerçants et artisans et 53 % des anciens ouvriers sont en situation d'illectronisme, contre

seulement 23 % des retraités ayant occupé une profession intermédiaire et 10 % des anciens cadres. Enfin, les habitants des départements d'outre-mer (DOM) sont un peu plus concernés que ceux de France métropolitaine (20 % contre 15 %).

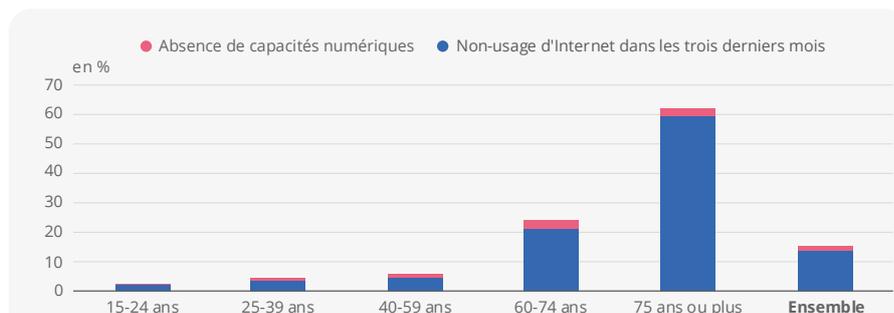
Toutes choses égales par ailleurs et notamment à âge donné, les personnes sans diplôme ont un risque 7,0 fois plus élevé d'être en situation d'illectronisme que les personnes ayant au moins un bac+3 ► **figure 2.** Les personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie se trouve sous le 1^{er} quintile de niveau de vie, soit les 20 % les plus modestes, ont 6,6 fois plus de risques d'être en situation d'illectronisme que les 20 % les plus aisées. L'illectronisme plus fréquent des personnes vivant seules (30 %) ou en couple sans enfant (20 %) persiste à

autres caractéristiques égales : les personnes seules ont ainsi un risque 3,2 fois plus élevé que les couples avec enfants ; vivre avec des enfants favoriserait ainsi l'équipement et les compétences numériques.

L'illectronisme est principalement lié à un non-usage d'Internet

La définition de l'illectronisme englobe le non-usage prolongé d'Internet et le manque de compétences numériques de base des **internautes**. En 2021, les personnes qui n'ont pas utilisé Internet au cours des trois derniers mois constituent 91 % des personnes en situation d'illectronisme, même si non-usage et manque de compétences sont certainement liés. La proportion

► 1. Taux et décomposition de l'illectronisme selon l'âge



Lecture : en 2021, 59,2 % des personnes de 75 ans ou plus n'ont pas utilisé Internet dans les trois derniers mois et 2,7 % n'ont pas les compétences numériques de base. Au total, 61,9 % sont en situation d'illectronisme.

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête TIC ménages 2021.

de non-internautes dans la population a cependant diminué de 21 points depuis 2009, de 35 % à 14 %, les personnes âgées comblant notamment une partie de leur retard (-39 points pour les 75 ans ou plus).

Le plus souvent, non-usage et non-équipement en accès Internet à domicile (ni connexion fixe, ni connexion mobile) vont de pair. Cependant, sur les 91 % de personnes équipées en 2021, 6 % n'utilisent pas Internet : près des deux tiers d'entre elles sont retraitées et la plupart ne vivent pas seules, ce qui laisse présumer que la connexion Internet du domicile est utilisée par un autre membre du foyer. À l'inverse, seuls 1 % des internautes utilisent Internet (dans des lieux publics, des cybercafés, au travail, etc.) sans être eux-mêmes équipés. Ces internautes non équipés font près de deux fois plus souvent partie des 20 % de ménages aux niveaux de vie les plus faibles que les internautes équipés.

La protection de la vie privée en ligne est la compétence la moins répandue

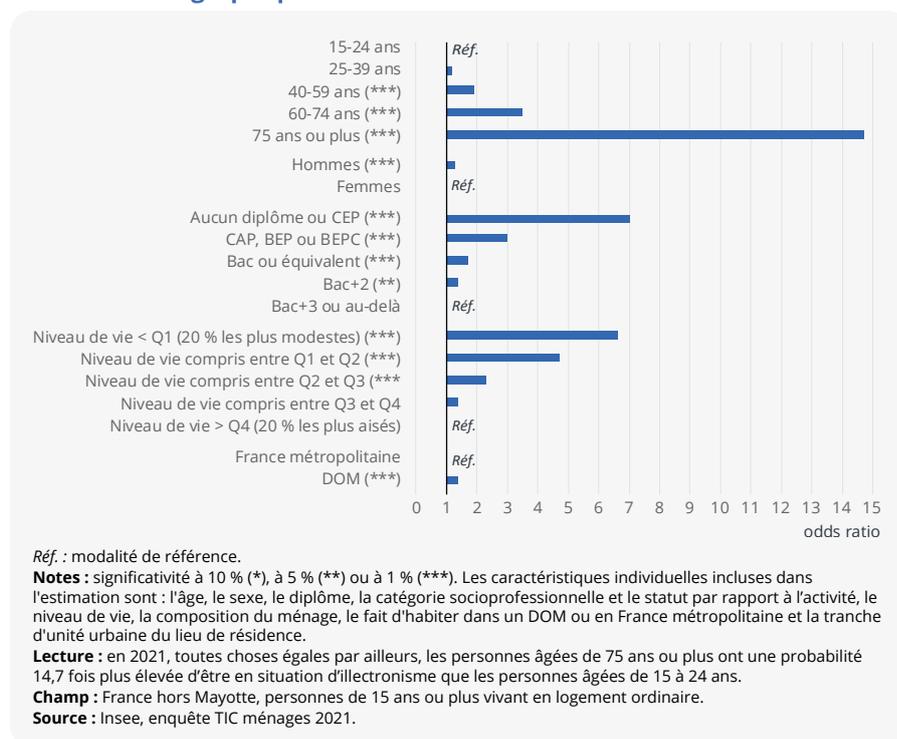
En 2021, plus d'un internaute sur cinq ne sait pas protéger ses données en ligne ► **figure 3** ; il s'agit de la lacune la plus répandue. En particulier, 68 % des internautes n'ont pas changé les paramètres de leur navigateur Internet pour limiter ou interdire les cookies au cours des trois derniers mois et 63 % n'ont pas limité l'accès à leur profil et au contenu qu'ils ont posté sur les réseaux sociaux. 76 % des internautes ne lisent pas la politique de confidentialité du site qu'ils consultent. Si 72 % des internautes se disent préoccupés par l'utilisation de leurs données à des fins publicitaires [Viard-Guillot, 2022], 41 % n'ont pas activé de refus de cet usage au cours de leur navigation en ligne sur les trois derniers mois. Cela rend les personnes les moins compétentes plus vulnérables aux vols de données et aux démarchages.

18 % des internautes ne savent pas utiliser de logiciel. En particulier, plus d'un tiers n'a pas utilisé de logiciel de traitement de texte, un quart n'a pas copié ou déplacé de fichier et plus de la moitié n'a pas utilisé de tableur au cours des trois derniers mois, que ce soit pour un usage professionnel ou personnel.

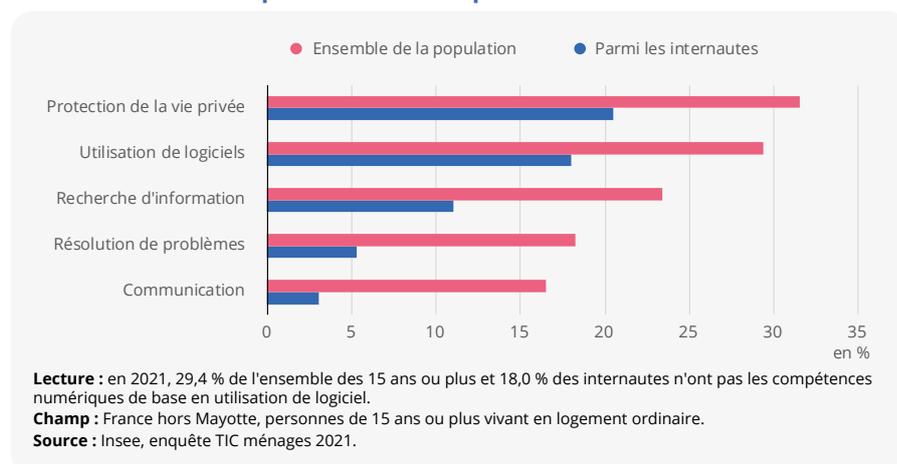
Obtenir de l'information sur Internet est une compétence qui fait défaut à 11 % des internautes : notamment, 32 % des internautes n'ont pas été en mesure de se renseigner sur des produits et services et 38 % n'ont pas lu de journaux, magazines ni consulté de sites d'actualités en ligne.

Les compétences en résolution de problèmes courants, comme le téléchargement de logiciels ou d'applications, l'achat de produits ou

► 2. Risques relatifs d'être en situation d'illectronisme selon le profil sociodémographique



► 3. Part de personnes sans compétences numériques de base par domaine de compétences numériques.



services sur Internet ou l'accès à son compte bancaire en ligne, plus utilisées dans la vie courante et professionnelle, sont plus répandues : 5 % seulement des internautes n'ont aucune compétence dans ce domaine. Toutefois, plus de la moitié des internautes n'ont pas modifié les paramètres d'un logiciel et un quart des internautes n'ont pas accédé à leur compte bancaire en ligne. Cette absence de compétence pour accéder à certaines informations, biens ou services en ligne risque de creuser les inégalités dans un contexte où les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées [Gleizes et al., 2022].

Enfin, seulement 3 % des internautes n'ont aucune compétence de communication en ligne : 9 % n'ont ni envoyé ni lu de courriels, 31 % n'ont pas téléphoné par

Internet et 32 % n'ont pas communiqué via une messagerie instantanée (hors usage professionnel). Les personnes les plus âgées manquent particulièrement de compétences en la matière : 64 % des internautes âgés de 75 ans ou plus n'ont pas utilisé de messagerie instantanée au cours des trois derniers mois, contre seulement 12 % des 15-24 ans. Cela accroît le risque d'isolement relationnel pour les personnes âgées [Gleizes et al., 2019].

Près de trois personnes sur dix sont très à l'aise avec le numérique

Sans être en situation d'illectronisme, 28 % des personnes ont des capacités numériques faibles, c'est-à-dire qu'elles manquent d'une, deux ou trois

compétences parmi les cinq domaines cités précédemment. Comme pour l'illectronisme, les personnes avec des capacités numériques faibles sont le plus souvent des personnes âgées, peu diplômées, au niveau de vie modeste, inactives, vivant seules ou en couple sans enfant.

De l'autre côté du spectre par rapport à l'illectronisme, 28 % des personnes de 15 ans ou plus sont très à l'aise avec les technologies de l'information et de la communication et détiennent des compétences avancées dans tous les domaines numériques. Ces technophiles sont souvent jeunes : 45 % des 15-39 ans ont des capacités numériques avancées, contre seulement 10 % des plus de 60 ans. Les personnes plus aisées, très diplômées et vivant en France métropolitaine sont aussi plus souvent à l'aise avec le numérique.

Les hommes se situent plus souvent que les femmes aux deux extrémités de l'échelle des compétences numériques : toutes choses égales par ailleurs, ils ont 1,3 fois plus de risques d'être en situation d'illectronisme que les femmes, mais aussi une probabilité 1,2 fois plus grande d'avoir des capacités numériques avancées.

Les personnes avec des capacités numériques avancées se distinguent des autres internautes par leurs compétences dans l'utilisation de logiciels et la protection de leur vie privée. Ainsi, 96 % des personnes aux capacités avancées ont utilisé un logiciel de traitement de texte et 98 % ont copié ou déplacé des fichiers au cours des trois derniers mois, contre respectivement 64 % et 74 % de l'ensemble des internautes. 89 % d'entre elles ont créé des fichiers intégrant plusieurs éléments comme du texte, une image ou encore une animation, contre 52 % des internautes.

De même, 93 % des personnes aux capacités numériques avancées ont déjà restreint ou refusé l'accès à leur position géographique et 92 % ont refusé l'usage de leurs données personnelles dans un but publicitaire, contre 59 % des internautes en moyenne.

L'illectronisme a diminué entre 2019 et 2021, pendant la crise sanitaire

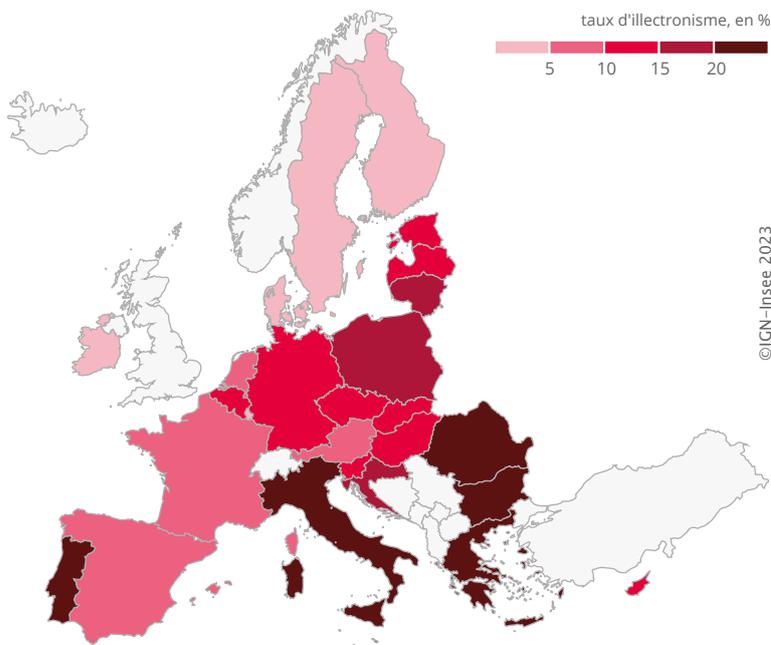
La définition européenne de l'illectronisme a changé entre 2019 et 2021 mais, en construisant un indicateur reposant sur quatre domaines de compétences (recherche d'information, communication, résolution de problèmes informatiques et utilisation de logiciels) mesurés en 2019 et 2021, il est possible de comparer la situation en 2021 à celle de l'année 2019 ► [sources](#).

Mesuré selon cet indicateur comparable dans le temps, qui diffère légèrement de

► Encadré 1 - Les compétences numériques en France supérieures à la moyenne de l'UE

En France, en 2021, 10 % des personnes de 16 à 74 ans (tranche d'âge commune à toutes les enquêtes européennes) sont en situation d'illectronisme, ce qui place le pays en dessous de la moyenne de l'Union européenne dans cette classe d'âge (14 %) ► [figure](#). Le Danemark et le Luxembourg sont en tête avec moins de 5 % d'illectronisme, alors que la Bulgarie, la Roumanie, la Grèce ou encore l'Italie sont en bas du classement (de 22 % à 31 % d'illectronisme), principalement en raison de la plus faible proportion d'internautes. Ces écarts reflètent à la fois le niveau de développement économique des pays, leur contexte culturel, leur pyramide des âges ou encore leur taux d'équipement en Internet.

Part des personnes en situation d'illectronisme dans les pays européens



Lecture : en France, en 2021, 9,8 % des 16-74 ans sont en situation d'illectronisme.
Champ : Union européenne (UE27), personnes de 16 à 74 ans vivant en logement ordinaire.
Source : Eurostat, enquête TIC ménages 2021.

l'indicateur étudié précédemment dans l'étude, l'illectronisme a baissé nettement, passant de 17 % de personnes de 15 ans ou plus en situation d'illectronisme en 2019 à 14 % en 2021. Cette baisse n'est pas portée par un changement de structure de la population, la répartition par tranche d'âge ayant peu varié en deux ans, mais par un changement dans les comportements liés aux technologies de l'information et de la communication. En effet, l'enquête, collectée au printemps 2021 durant le troisième confinement, inclut les modifications de comportements engendrées par la crise sanitaire.

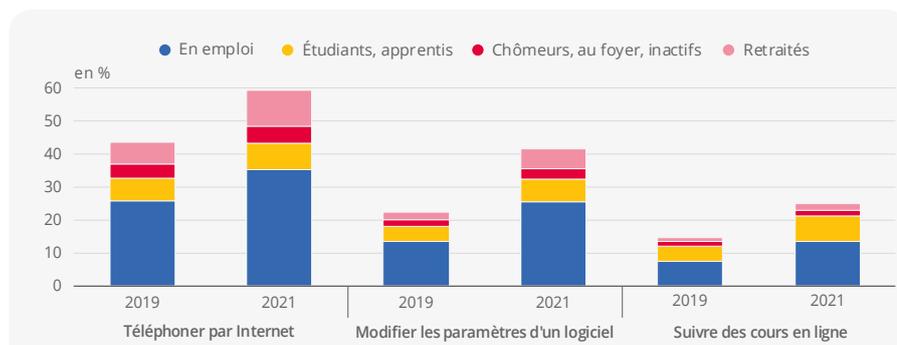
La fracture numérique se résorbe légèrement entre les générations : en deux ans, l'illectronisme a davantage diminué pour les personnes les plus âgées (de l'ordre de 8 points pour les personnes de 75 ans ou plus et de 6 points pour les 60-74 ans, contre moins de 1 point pour les 15-24 ans). Toutefois, l'illectronisme ayant moins diminué pour les personnes les plus modestes, les inégalités se sont accentuées

en deux ans entre les plus et les moins aisés. Toutes choses égales par ailleurs, en 2021, les personnes les plus modestes ont une probabilité d'illectronisme 6,5 fois plus grande que les personnes les plus aisées (contre 4,2 fois en 2019).

La pratique de toutes les activités en ligne a augmenté entre 2019 et 2021 et le nombre de personnes sans aucune compétence a reculé dans chacun des quatre domaines. Ainsi, en matière de communication, le fait de téléphoner par Internet a bondi en deux ans : la fréquence de cette pratique est passée de 44 % à 59 % ► [figure 4](#). L'augmentation concerne toutes les classes d'âge, y compris les plus âgés.

Avec l'essor du télétravail et de l'enseignement à distance, pendant et après les périodes de confinement, les pratiques comme la modification de logiciel et la création de diaporama se sont répandues chez les personnes en emploi, tandis que la proportion d'étudiants ayant suivi des cours en ligne a presque doublé.

► 4. Pratiques numériques en 2019 et 2021 selon l'activité



Lecture : entre 2019 et 2021, la part de personnes en emploi ayant téléphoné par Internet au cours des trois derniers mois est passée de 25,8 % à 35,4 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes TIC ménages 2019 et 2021.

► Encadré 2 - Mesurer les capacités et compétences numériques

En 2021, Eurostat distingue cinq domaines de compétences numériques :

- la recherche d'information (sur des produits et services ou la vérification des sources, etc.) ;
- la communication (envoyer ou recevoir des courriels, etc.) ;
- l'usage de logiciels (traitement de texte, etc.) ;
- la protection de la vie privée (refuser les cookies, restreindre l'accès à sa position géographique, etc.) ;
- la résolution de problèmes (accéder à son compte bancaire par Internet, suivre des cours en ligne, etc.).

Par rapport à l'enquête réalisée en 2019, certaines questions ont disparu (utilisation d'un espace de stockage sur Internet, mettre en ligne des documents personnels, communiquer avec des professeurs ou des élèves *via* des sites ou des portails de formation) et les compétences des personnes dans un nouveau domaine du numérique sont prises en compte : la protection de la vie privée en ligne.

Les compétences numériques sont mesurées à partir des déclarations sur le fait d'effectuer certaines tâches recueillies dans l'enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication, menée dans tous les pays de l'Union européenne.

Chaque compétence est notée 0 (compétence nulle), 1 (basique) ou 2 (avancée).

Ces cinq domaines de compétences sont très liés et leur somme permet d'obtenir un indicateur global de capacités numériques : une personne n'a ainsi aucune capacité numérique si elle obtient 0 dans au moins quatre domaines sur cinq.

Le non-usage d'Internet au cours des trois derniers mois implique également une note globale de 0. L'indicateur peut donc mesurer une capacité pratique (liée à la possession d'un équipement et à un usage même minimal d'Internet), ou une compétence si l'on se restreint aux usagers d'Internet.

Une personne a des capacités avancées si elle obtient la note de 2 dans tous les domaines.

Entre les deux, Eurostat distingue les capacités faibles (au moins une compétence est notée à 0 et au moins deux valent 1) et basiques (aucune des compétences n'est égale à 0 et au moins une est inférieure à 2).

► Définitions

L'**illectronisme** est la situation d'une personne ne possédant pas les compétences numériques de base (rechercher des informations en ligne, communiquer en ligne, utiliser des logiciels, protéger sa vie privée, résoudre des problèmes en ligne) ou ne se servant pas d'Internet (incapacité ou impossibilité matérielle de l'utiliser dans les trois derniers mois).

Les **quintiles de niveau de vie** sont les valeurs qui répartissent les ménages en cinq groupes d'effectifs égaux. Le premier quintile (Q1) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent les 20 % des ménages dont le niveau de vie est le plus faible (ménages modestes) et le quatrième quintile (Q4), le niveau de vie au-dessus duquel se situent les 20 % des ménages dont le niveau de vie est le plus élevé (ménages aisés).

Dans cette étude, les **internautes** sont les personnes ayant utilisé Internet dans les trois derniers mois.

Le nombre de personnes ayant fait des recherches sur Internet liées à la santé a aussi augmenté, surtout parmi les 45-59 ans. ●

**Hayet Bendekkiche,
Louise Viard-Guillot (Insee)**



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

L'**enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication (TIC ménages)** permet de décrire l'équipement et les usages des ménages en matière d'informatique, d'Internet fixe et mobile et de téléphonie. L'enquête est annuelle depuis 2007. Elle est multimode : elle permet aux enquêtés de répondre soit par Internet, soit par un questionnaire papier, soit par téléphone. L'indicateur d'illectronisme de 2021, étudié dans le cadre de cette publication, est fondé sur cinq domaines de compétences, dont certains correspondent à de nouvelles questions posées dans l'enquête TIC 2021. En restreignant l'indicateur à quatre domaines (recherche d'information, communication, résolution de problèmes informatiques et utilisation de logiciels), il est possible de construire un indicateur comparable à celui produit avec l'enquête TIC 2019 et de mesurer les évolutions de l'illectronisme entre 2019 et 2021.

► Pour en savoir plus

- **Branche-Seigeot A.**, « [Davantage d'illectronisme dans les communes éloignées des villes et les petits pôles urbains](#) », *Insee Analyses* n° 85, juin 2023.
- **Viard-Guillot L.**, « [82 % des internautes protègent leurs données personnelles en ligne](#) », *Insee Focus* n° 272, juillet 2022.
- **Gleizes F., Nougaret A., Pla A., Viard-Guillot L.**, « [Un tiers des adultes ont renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne en 2021](#) », *Insee Focus* n° 267, mai 2022.
- **Clerc M., Nougaret A.**, « [Pendant les périodes de confinement, un tiers des personnes de 18 ans ou plus ont échangé tous les jours avec leur famille](#) », *Insee Focus* n° 265, avril 2022.
- **Nougaret A., Viard-Guillot L.**, « [L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2021](#) », *Insee Résultats*, février 2022.
- **Legleye S., Rolland A.**, « [Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base](#) », *Insee Première* n° 1780, octobre 2019.
- **Gleizes F., Grobon S., Legleye S.**, « [3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être](#) », *Insee Première* n° 1770, septembre 2019.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
L. Pivon,
B. Rols

Code Sage : IP231953
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2023
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur



Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
A. Saint-Orens

@InseeFr
www.insee.fr

